

Rapport d'activité 2020

Centre Alexandre Dumas Gentilly

45 rue de la Division du Général Leclerc – 94250 Gentilly
Tel. 01 49 69 18 40
Centre-alexandre-dumas@vivre-asso.com



le parcours ensemble

Association Vivre

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1955

www.vivre-asso.com

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Sommaire

I. QUI SOMMES-NOUS ?	3
1. Introductif « le mot du Directeur Général »	3
2. Élément du projet d'établissement ou de service	5
3. Population(s) et activités	9
II. PERSPECTIVES 2020	16
1. Suivi de la démarche qualité	16
2. Actualisation du Projet d'Etablissement en lien avec le projet Associatif	19
III. ANALYSE DU RESULTAT	21
1. Charges de personnel	20
1.1 Charges du personnel salarié	20
1.2 Autres charges relatives au groupe II	21
2. Autres charges d'exploitation	21
3. Produits de la tarification	21
4. Produits autres que ceux de la tarification	22
4.1 Autres produits relatifs à l'exploitation	22
4.2 Produits financiers et non encaissables	22
5. Investissements	22
IV. SYNTHESE DU RESULTAT	22
1. Détermination du résultat au titre de l'exercice 2020	22
2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice	23
V. ANALYSE DU RESULTAT - EMPLOI ACCOMPAGNE.....	24
1. Charges de personnel	24
1.1 Charges du personnel salarié	24
1.2 Autres charges relatives au groupe II	24
2. Autres charges d'exploitation	25
2.1 Analyse au niveau proposé des charges du groupe I et III.....	25
3. Produits de la tarification	25
4. Investissements	26

I. Qui sommes-nous ?

1. Introductif « mot du Directeur Général »

Il semble que l'année 2020 ait commencé un certain mardi 17 mars. Et, il semble aussi, si l'on peut dire, que cette année dure encore, tant ce qui l'a marqué est toujours trop présent !

Certes, on avait bien entendu parler au cours de l'hiver d'un virus exotique, mais des réflexes irraisonnés de protection le cantonnaient au-delà des frontières. Ou l'on atténuait ses méfaits en appelant grimpette le mal qu'il pouvait induire ...

Et nul n'imaginait qu'avant l'arrivée du printemps, ce virus nous amènerait tous à cette traversée continue de l'humaine fragilité et que seul le fait d'avoir à y faire face ensemble nous permettrait d'en tirer enseignement d'avenir.

Nul n'imaginait que confronté à des choix incommensurables, il serait si difficile pour le gouvernement de préparer et d'énoncer, pour nous de comprendre ou de suivre les décisions prises, tant la divergence des ordres de rationalité rendaient impossible l'ordonnancement global du monde. Pas plus que d'autres nous n'avons de réponse à ces questions là dont la réponse est chemin d'expérience. Mais une certitude ne nous a pas quitté : avoir à y faire face ensemble, affronter ensemble cette épreuve redoutable.

Pour les équipes de l'Association les réponses furent celles de l'adaptation et de la diversification des modalités d'accompagnement. L'épreuve des confinements nous obligeât à travailler avec chacun pour l'aider à trouver point d'appui et solutions dans son environnement. Ce fût une révolution topologique : non plus proposer à la personne de venir dans nos services, mais porter notre attention à l'environnement de la personne et l'aider à y trouver ce qui pouvait être ressource ! Qui aurait pu imaginer qu'un virus serait indirectement facteur de mobilisation d'une démarche systémique qui placerait non pas la personne au centre du dispositif, comme l'habitude et les mots d'ordre le serinent depuis des lustres, mais les dispositifs, les services et donc d'abord les hommes et les femmes de nos équipes ... dans la centralité de la personne et plus précisément en appui de ses besoins, de sa demande, de son mouvement dans son environnement ?

Encore fallait-il pouvoir rester en contact avec chacun et l'on eût à envisager rapidement un autre mode de réparation de la fracture numérique, que ce mode qui consiste à proposer à ceux qui n'en ont pas à domicile, l'usage des ordinateurs de nos établissements ! Il importait en effet que l'ordinateur ou la tablette se trouvât là où se trouvait la personne. Nous lançâmes donc l'opération « Ensemble et connectés » grâce au généreux appui de l'APF France Handicap, grande Association Nationale avec laquelle Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA, soutenant efficacement notre projet, nous avait mis en relation. Cent tablettes numériques furent prêtées à ceux qui en avaient besoin, leur usage étant enseigné si besoin par d'autres personnes accompagnées en connaissant le maniement. Ainsi va l'entraide quand elle nous inspire ensemble !

2020 fût aussi et parallèlement la première année de négociation du futur CPOM. Nous rencontrâmes « en mode COVID », par téléphone puis en visioconférence, l'équipe constituée par l'ARS avec les services départementaux en lien avec nos SAVS et SAMSAH. Malgré la grande capacité de l'actualité de l'épidémie à bousculer les plannings, transformer les organisations et les responsabilités (le pilote de ce groupe de travail était ainsi devenu le référent régional de la gestion

des masques, alors trop rares), malgré ces transformations à bien des égards harassantes et déstabilisantes, nous avons pu nous questionner sur ce que nous voulions proposer au nom de l'association quant à l'avenir de son offre. Il nous est apparu très clairement que l'indication brève, simple et précise donnée par le Conseil d'Administration pour le logo de l'Association : **Vivre, le parcours ensemble** synthétisait l'ambition de l'Association. Oui, il s'agit bien de faciliter, susciter et soutenir ensemble le parcours de la personne concernée par différents types de difficultés et porteuses de compétences, de désir et d'un projet à construire !

Ensemble s'entendant donc dans une double signification :

- Avec la personne, en partant de son point de vue et dans son environnement
- Avec tous, c'est-à-dire potentiellement avec chacun des professionnels et des personnes accompagnées par l'association ...en y ajoutant tous ces partenaires dont la connaissance et la proximité font parler à ceux qui nous connaissent non de l'association d'Entraide Vivre mais du « réseau Vivre »

C'est ainsi que fort logiquement, les propositions de l'Association pour son CPOM sont celles d'un CPOM de parcours et non d'établissement, objectif dont ARS et départements soulignent la pertinence. Alors, si l'objectif global est fixé, viennent ensuite la question de sa déclinaison en objectif dimensionnel (concrètement, sur quelles dimensions allons-nous repérer l'avancée vers l'objectif principal) et la question du comment faire ...ensemble, quand tout semble si cloisonné qu'il faut la détermination et l'habileté des professionnels pour lever les barrières que génèrent l'administration et nos habitudes.

La réaction contre l'épidémie ne fût possible que parce que beaucoup de barrière et d'habitude furent levées ou modifiées. On découvre que face à de grands enjeux, nous pouvons trouver des ressources d'adaptation et dans une certaine mesure d'innovation. Cette découverte, jointe à l'expérience inventive des équipes doit nous conforter dans nos directions d'avenir !

Mr Pascal CACOT

Directeur Général

2. Élément du projet d'établissement ou de service

Le Centre Alexandre Dumas de Paris est un service de Pré-Orientation Spécialisée pour des personnes en situation de handicap psychique. Il accueille des adultes, bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé délivrée par la CDAPH vers un stage de Pré-Orientation Spécialisée (POS). Les personnes accueillies ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiatriques ou psychologiques importants, étape de transition associant dynamique de groupe et individualisation. Il permet aux personnes en situation de handicap de s'inscrire dans un processus d'élaboration et de positionnement sur un projet professionnel et de vie, tant protégé que de droit commun. Le travail d'évaluation des potentialités de la personne est mené en collaboration avec elle, dans un souci d'explicitation et de partage des conclusions. A la fin du stage, un rapport validé et co-construit avec la personne accompagnée tout au long de son parcours est adressé à la CDAPH afin de proposer une préconisation visant à l'aider et à prendre une décision relative à son projet professionnel.

📌 Année 2020, l'accompagnement des stagiaires par temps de Covid

Début 2020, après une grève historique des transports qui s'étire jusqu'à la mi-janvier, les personnes ont pu reprendre le cours normal de leur stage POS. Sur le plan international, l'épidémie de Covid, très active en Asie se répand inexorablement dans différents pays dont nos voisins européens. Quelques personnes sont contaminées en France, les premiers décès sont annoncés... Début mars, les stagiaires expriment une angoisse liée à ce contexte d'incertitude. Le jeudi 16 mars 2020, le gouvernement annonce le confinement de la France. Le lendemain, dans les différents ateliers, nous organisons avec les personnes en stage les modalités de l'accompagnement à distance sur les plans à la fois psychique et matériel (recueil des coordonnées téléphoniques et numériques des stagiaires, état des lieux de leur équipement informatique et accès internet, fourniture de supports papier et de clés USB, enregistrement des supports et documents indispensables à la poursuite des activités, ...). Au cours d'une réunion, la direction, informe les stagiaires des directives gouvernementales et répond à leurs questions sur ce premier confinement. Plusieurs personnes, angoissées par ces événements, nécessitent d'être rassurées quant à la poursuite du lien dans cette situation exceptionnelle. Nous évoquons la possibilité de créer des groupes WA afin de faciliter les échanges pendant la période de confinement si elle se prolonge au-delà des 15 jours annoncés.

En parallèle, nous appelons les personnes qui ont terminé leur stage et celles qui sont en admission, pour les informer des modalités de poursuite de l'accompagnement que nous leur proposons au Centre Alexandre Dumas.

Malgré notre sidération, dans un effort pour maintenir notre capacité à penser et à nous projeter dans un avenir proche, nous soutenons ce mouvement psychique chez les stagiaires habitués à une anticipation anxieuse de l'avenir. Au cours de la semaine suivante, dans l'attente de la mise en place de l'accès à nos sessions de travail par les services informatiques, nous créons une adresse email à partir de laquelle nous proposons aux personnes un emploi du temps avec des activités, dont les consignes sont transmises par courriel, le matin et l'après-midi. En parallèle, nous assurons un accompagnement individualisé par courriel et appel téléphonique dont la fréquence (quotidienne, hebdomadaire) sera fonction du besoin de la personne. Quelquefois, nous serons le seul lien institutionnel encore actif.

La distance complique la verbalisation et le travail dans un cadre contenant des problématiques que les personnes rencontrent en insertion avec la prise en compte des limitations dans l'élaboration de pistes professionnelles. L'élaboration d'une orientation s'en trouve suspendue au profit de supports du côté du

bilan des aptitudes et capacités, du travail des outils de l'insertion, de l'expression écrite, de travaux manuels et arts plastiques, de l'exercice d'un raisonnement, d'activités culturelles. Cet emploi du temps et ces activités permettent aux personnes de conserver un cadre horaire, un rythme, une activité et du lien. Nous organisons des réunions de synthèse une à deux fois par semaine afin de faire le point en équipe.

Ce confinement fait écho, chez plusieurs stagiaires, au retrait social vécu lors des premiers temps de la maladie. Par la suite, certaines personnes devront reprendre une étape de soins et de reprise de rythme et d'activité.

Après trois semaines, nous proposons un questionnaire afin de recueillir l'avis des stagiaires sur l'accompagnement proposé. Hormis une satisfaction globale, les stagiaires estiment que le rythme et le volume des activités que nous leur proposons sont trop importants. Nous ajustons notre proposition. Ce confinement durera 36 jours ouvrables : presque deux mois.

Fin mai, l'équipe de la POS est sur site pour préparer le retour des stagiaires, nous organisons les locaux de façon à ce que le sens de circulation, le nombre de personnes par pièce, l'espacement des places, les temps de pause et de repas respectent au mieux la distanciation sociale. Chaque groupe est reçu sur une journée par Madame SAADNA, directrice, et les membres de l'équipe. Les stagiaires informés des nouvelles dispositions, obtiennent des réponses qui les tranquilisent quant à la poursuite de leur stage sur site. Le psychiatre du centre, le Docteur ICHOU fournit une information quant aux modalités de transmissions du virus et d'application des gestes barrières : port du masque, lavage des mains, application du produit hydro alcoolique, distanciation sociale....

Pour accompagner le retour des personnes en présentiel au centre, nous organisons, au préalable, une journée d'accueil « Retrouvailles masquées » pour chaque groupe de stagiaire. Le télétravail est maintenu en parallèle. Les effets psychiques du confinement et de l'épidémie s'expriment. De façon préventive, nous rappelons en individuel et en groupe les gestes barrières dont le vécu sur le plan psychique donne lieu à des expressions symptomatiques qui constituent autant d'axes d'un travail que nous poursuivons : en mars 2021 nous sommes toujours en situation d'épidémie Covid.

Création
Collective du
Groupe G195



Chère grève, chère confinement -
Vous nous avez fait plein de doute, de rebondissement -
Alors que nous venions tout juste de commencer Pa PUS
Il y a eu la marche, beaucoup de marche qui nous a bien fatigué
A peine où l'on croyait que ça allait être bien -
Le président annonce "ça y est nous sommes en grève"
Vite ne sortez plus restez vous -
Et voilà que le monde s'est arrêté d'un coup -
Par contre comme vous pouvez le voir nous sommes toujours là
Rien ne peut nous arrêter on même baisser les bras
Et voilà aujourd'hui c'est fini
G195 plus fort que jamais tous réunis

Le qui était bizarre ce n'était pas de rester enfermé,
pense que, ça, pour moi, c'est normal. Le qui était bizarre
c'est que l'on a forcé les autres à être moi, et on a trouvé
-vé ça normal qu'ils deviennent fou. Le qui est bizarre,
c'est que d'habitude on trouve normal de me forcer
à être les autres et que je devienne fou.

(Chère mère, cher confinement)
Sans vous, tout avait bien commencé pendant ce stage de POS, j'étudiais sans pression mon projet professionnel en parallèle des différents ateliers. Mais pendant ce stage, nous n'avons bien travaillé au niveau du rythme et de l'avancement du projet pro. Cependant nous n'empêcherons pas que le stage puisse être utile. Malgré vous, cela n'empêchera pas l'étude de mon avenir professionnel.

Ô rage, Ô désespoir

En premier lieu : grève des transports
Retrouvons la motivation après 5 semaines
d'arrêt de stage.

En deuxième ressort : Interruption pendant
deux mois 1/2 de confinement.
Retrouvons à nouveau le dynamisme
au sein du groupe.

Mais qu'ai-je fais au Bon Dieu pour
être dans cette galère ?

3. Population(s) et activités

Le dispositif de La Pré-Orientation Spécialisée (POS)

Conformément aux finalités de l'Association gestionnaire reconnue d'utilité publique, le Centre de Pré Orientation Spécialisée assure depuis 1972 une mission de service public : favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiatriques ou psychologiques importants.

Public pouvant bénéficier de la prestation

Le stage de Pré-Orientation Spécialisée (POS) accueille des personnes orientées par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de leur département d'habitation. Elles bénéficient d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), du fait de troubles psychiques reconnus, identifiés et théoriquement stabilisés.

Durée de l'accompagnement

La durée du stage de Pré-Orientation Spécialisée (officialisée par l'agrément de 1989) est de six mois depuis l'ouverture du centre en 1972. C'est en effet le temps nécessaire pour permettre à cette population en grande difficulté, avec tout ce qui touche à la pensée, et au rapport à la réalité, à l'autre, à soi, de reprendre suffisamment confiance en elle et en l'équipe pour élaborer, mûrir et valider un projet d'insertion professionnelle.

Nombre de places

Le stage de Pré-Orientation Spécialisée sur le site de Paris offre 30 places réparties en trois groupes de 10 personnes maximum. Ce nombre permet de créer une dynamique de groupe tout en favorisant une socialisation de proximité.

Mission

Le dispositif de Pré-Orientation Spécialisée a pour mission de permettre au public accueilli de s'inscrire dans un processus d'élaboration et de positionnement sur un projet professionnel et de vie, tant protégé que du droit commun.

Objectifs principaux

Face à la demande officielle de préconisation requise par la CDAPH, aux attentes formulées par les stagiaires et enfin par souci de faire cheminer et de guider le stagiaire dans un processus d'autonomisation dans la construction de son projet, nous avons dégagé des objectifs principaux :

- Réinvestir des activités intellectuelles, manuelles et sociales
- Retrouver un rythme de vie et de travail satisfaisant compatible avec des activités qui mènent à l'insertion professionnelle
- Retrouver confiance en soi
- Favoriser l'autonomisation
- Se confronter à des espaces de socialisation
- Permettre un échange sur la question du handicap en vue de l'insertion professionnelle
- Maintenir une veille médicale et un soutien aux soins, parallèlement aux changements opérés par le stage.

Dispositif pédagogique

Le stage de Pré-Orientation Spécialisée s'appuie sur des activités (en ateliers) dont les modalités (en collectif, en individuel, obligatoires, facultatifs, articulés entre eux) apportent une complémentarité entre repères, souplesse et stabilité. Le temps et l'espace sont structurés par un emploi du temps.

Un atelier plus spécifiquement tourné vers l'élaboration du projet professionnel sert de fil conducteur. A partir de la moitié du stage la personne est amenée à réaliser des démarches extérieures liées à son projet

pour l'explorer et le valider (enquêtes métier, visites de CRP, visites d'ESAT, stages en entreprise, stages en ESAT, immersions en CRP,...).

Ces activités sont l'occasion d'une confrontation avec la réalité, un espace où le stagiaire peut à la fois commencer une évaluation en situation de ses éventuelles difficultés mais aussi découvrir la possibilité de satisfactions narcissiques et valorisantes dans la vérification ou la découverte de potentiels. Ce qui s'y déroule peut être repris lors du suivi en entretien individuel afin d'en tirer des éléments évaluatifs et d'éventuels ajustements nécessaires.

3.3 L'activité

Nombre de candidatures POS reçues :112

Personnes effectivement prises en charge dans l'année :64

Nombre de jours agréés : 222x30.....6660 journées

Nombre de journées acceptées..... 5994 journées

Nombre de jours réalisés : 5502 soit 83 %

Nous avons réalisé 492 journées en moins du prévisionnel.

Préconisations à la fin du stage de Pré orientation Spécialisée (POS)

☑ 41 stagiaires ont terminé leur stage en 2020

☑ 34 l'ont effectué intégralement

☑ 7 ont arrêté pour des raisons médicales soit 17%

Les orientations pour les 34 stagiaires ayant effectué la totalité du stage :

☑ Formations professionnelles 13 soit 38 %

☑ ESAT 4 soit 12 %

☑ Dispositif Emploi Accompagné1 soit 3 %

☑ Entreprise d'insertion /adaptée..... 2 soit 6 %

☑ Soins de Réadaptation 4 soit 12 %

☑ Soin et sans suite immédiate 1 soit 3 %

☑ Appui Conseil Emploi 6 soit 18 %

☑ SAVS 1 soit 3%

☑ Club House1 soit 3%

☑ SAIPPH1 soit 3%

Au cours des 6 mois de stage, ci-dessous le nombre de stagiaires ayant effectué :

☑ Des stages en milieu ordinaire 10 soit 29 %

☑ Des stages en ESAT 0 soit 0 %

☑ Des enquêtes métiers..... 12 soit 35 %

☑ Des plateaux d'immersion en CRP 3 soit 9 %

La réalisation de stages en ESAT n'a pu se faire au cours de l'année 2020, principalement à cause de la crise sanitaire.

Effectifs	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de stagiaires	57	56	54	51	41
Arrêts de stage	8 16%	12 21%	9 17%	9 18%	7 17%
Stage en totalité	49	44	45	42	34
Orientations	2016	2017	2018	2019	2020
Formation	31%	34%	40%	45%	38%
Vers une entreprise adaptée	4%	0	0	0	0
Prestation d'insertion et d'orientation	16%	11%	22%	7%	18%
Vers l'emploi direct et Emploi accompagné	4%	7%	7%	12%	9%
Orientations vers le milieu ordinaire	55%	52%	69%	64%	65%
Travail en milieu protégé (ESAT, H. Mignot ? SHERPA, SAIPPH ...)	14%	23%	18%	17%	15%
Orientations vers le milieu protégé	14%	23%	18%	17%	15%
Atelier thérapeutique (ATRT, Mogador, EJA)	19%	16%	4%	2%	15%
Bénévoiat	2%	0	2%	0	0
Soins et sans suites immédiates	10%	9%	7%	17%	5%

Nous constatons que, majoritairement, sur les 5 années précédentes, et ceci de façon constante, les projets d'orientation des stagiaires vont vers le milieu ordinaire.

Effectivement, le stage POS leur permet de retrouver une confiance dans leurs capacités et de s'adapter progressivement aux exigences du stage, celles-ci se rapprochant sensiblement de celles du monde du travail ordinaire.

TAUX D'OCCUPATION MOYEN SUR 3 EXERCICES (CLOS)

ELEMENTS DE CALCUL	N - 3 2017	N - 2 2018	N - 1 2019	TOTAL sur 3 ans	N 2020
Capacité autorisée	30	30	30		30
Nombre journées d'ouverture	222	222	222		222
Nombre théorique de journées	6 660	6 660	6 660	19 980	6 660
Nombre réel de journées	5 767	5 997	5 640	17 404	5 502
Nombre retenu de journées	5 757	5 757	5 825		5 994
Taux d'occupation - Réel en %	86,59%	90,05%	84,68%		82,61%
Taux moyen d'occupation constaté				85,98%	
Ecart Retenu / Réel en jours					-492

Analyse et commentaires pour une sur ou sous activité, de l'évolution / année précédente

En 2020, l'établissement a ouvert 222 jours, avec des perturbations durant la crise sanitaire COVID. L'année 2020 a été effectivement une année qui a permis d'essayer une prise en charge distanciel et sur site pour les stagiaires inscrits au CPOS. Le constat nous a montré par le vécu des stagiaires, leurs difficultés de travailler certains ateliers psychosociaux à distance puisque le propre du travail avec les stagiaires est le retour en collectif permettant d'élaborer leurs projets professionnels. Les arrêts de stage en cours de pré-orientation pour raison médicale à l'initiative de la personne ont été important et également compte-tenu du confinement, un groupe de stagiaires ce qui a donné lieu à -492 jours. L'évolution du taux moyen d'occupation a été de 85,98% qui correspond aux 3 années précédentes, L'établissement accueille des personnes en situation de handicap psychique invalidant pour lequel il est difficile de prévoir la continuité du stage dans les 6 mois. L'établissement permet aux personnes souhaitant s'inscrire dans un processus d'élaboration de leur projet professionnel, de garantir la possibilité d'y parvenir et de ne pas faire des choix dans les dossiers des personnes. Les ruptures de parcours est un élément qui freinent l'activité mais qui permettent de donner la chance à toutes personnes souhaitant s'inscrire dans une volonté de travailler la question de la réadaptation psychosociale. C'est pour, nous avons proposé dans le cadre du CPOM 2022 de notre association de mettre en œuvre un service d'accueil en amont de pré orientation, pour éviter les ruptures de parcours. Nous proposons dans une période qui précède le stage à plein temps, une séquence de situations qui se rapprochent de l'expérience du stage pour permettre au futur stagiaire comme à l'équipe qui l'accueille d'identifier et de préciser ses besoins, puis de se donner les moyens d'y répondre pour favoriser un stage de bonne qualité.

Le Dispositif SHERPA

SHERPA : Service aux personnes en situation de Handicap psychique dans leurs processus de Reclassement Professionnel Adapte.

Agrément de 2004, par la DDASS (ARS actuellement)

Suite au constat selon lequel les personnes en situation de handicap psychique donnent peu suite aux décisions d'orientation professionnelle en milieu protégé, l'Association VIVRE Centre Alexandre Dumas est sollicitée par la MDPH du Val de Marne pour mettre en place un dispositif d'accompagnement de ce public.

Historique du service

Le dispositif Sherpa a été créé à titre expérimental en septembre 2004. Et le 17 août 2007, la pérennisation a été accordée par la DDASS (aujourd'hui ARS Agence Régional de Santé) pour accompagner 100 personnes suite aux décisions d'orientations professionnelles de la CDAPH.

Mission et objectifs

1- Mission

L'accompagnement dispensé par le dispositif Sherpa vise à augmenter de façon significative le taux d'insertion des personnes en situation de handicap psychique et bénéficiant d'une orientation professionnelle proposée par la MDPH du Val de Marne.

2- Durée de la prestation

Elle varie selon les besoins des personnes mais ne doit pas excéder une année.

3- Nos objectifs

- Proposer un accompagnement régulier aux personnes inscrites dans ce dispositif.
- Les aider dans leurs démarches visant l'insertion.
- Faciliter l'insertion grâce à la mise en place des stages professionnalisant.
- Mieux évaluer le potentiel des personnes suivies, en vue de les orienter vers une structure la plus en adéquation possible avec leurs aptitudes.
- Servir de passerelle entre le soin et l'insertion, servir de médiateur entre la personne et les structures de travail protégé.
- Ces personnes étant bien souvent désocialisées, Sherpa visent également pour elles à la création d'une dynamique nouvelle.
- Articuler notre action auprès de différents partenaires, en vue d'atteindre les objectifs fixés par le dispositif Sherpa. Rencontrer les équipes de suivi médical et médico-social, ainsi que les équipes des structures d'insertion du Val de Marne et de Paris (ESAT, Ateliers Thérapeutiques, Hôpitaux de jour, entreprises d'insertion, etc.), en vue de pouvoir mieux accompagner les personnes, créant ou renforçant ainsi les liens dans le secteur de la prise en charge de ce public.

DISPOSITIF SHERPA

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020

Résultats 2020		Nature des ressources															
21 + 79 restant fin 2019		AAH	58	<table border="1"> <tr> <td>Total fermetures:</td> <td style="text-align: right;">24</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><i>Sur ce total dossier :</i></td> </tr> <tr> <td>Intégrations ESAT:</td> <td style="text-align: right;">15</td> </tr> <tr> <td>En soins:</td> <td style="text-align: right;">3</td> </tr> <tr> <td>Abandons:</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>Annulation - sans nouvelle</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>		Total fermetures:	24	<i>Sur ce total dossier :</i>		Intégrations ESAT:	15	En soins:	3	Abandons:	6	Annulation - sans nouvelle	0
Total fermetures:	24																
<i>Sur ce total dossier :</i>																	
Intégrations ESAT:	15																
En soins:	3																
Abandons:	6																
Annulation - sans nouvelle	0																
total	100	Invalidité	0														
		RMI	1														
		Chômage	1														
		Indemnité journalière	0														
		Autres	1														
		Sans	6														
		non communiqué	33														
			100														
Départ - résidence		Sans emploi depuis															
Venant du 75		non communiqué	47														
Venant du 77		jamais travaillé	11														
Venant du 78		1 à 12 mois	12														
Venant du 91		12 à 36 mois	4														
Venant du 92		36 à 60 mois	7														
Venant du 93		Plus de 5 ans	19														
Venant du 94	100		100														
Venant du 95																	
Venant de province																	
	100																
Origine des orientations		Délai d'attente moyen															
MDPH	100	Entre la demande et l'entrée	Sans délai														
Secteur Santé																	
Secteur Social																	
Secteur Educatif																	
Secteur Professionnel																	
Famille, relations personnelles																	
Etablissement "Vivre" - autres																	
	100																
Expérience pro		Age															
		moins de 20 ans	1														
non communiqué	27	de 20 à 29 ans	23														
Sans expérience	12	de 30 à 39 ans	26														
moins d'1 an	15	de 40 à 49 ans	13														
1 à 5 ans	29	plus de 50 ans	15														
Plus de 5 ans	17	non communiqué	22														
	100		100														
Situation et famille		Métier/activité															
		Famille, amis	37														
Célibataire	64	Collectif, foyer	7														
Marié, concubinage	3	Indépendant	26														
Divorcé	1	Sans	2														
autre	7	non communiqué	28														
non communiqué	25	Hôtel	0														
	100		100														
Sexe		Scolarité niveau															
Hommes	66	non communiqué	49														
Femmes	34	Supérieur au bac (III)	7														
	100	Faible (VI)	4														
		Fin études primaires (Vbis)	7														
		1er cycle secondaire (V)	18														
		2ème cycle secondaire (IV)	15														
			100														
		TOTAL	100														

Bilan qualitatif 2020 de l'activité Sherpa

Émailler par des restrictions sanitaires suite à une pandémie sans précédent (covid 19), nous sommes plus que jamais restés dans une dynamique engagée et solidaire malgré les difficultés.

En effet, lors du confinement, le télétravail nous a permis de répondre aux besoins des bénéficiaires, nous avons maintenu le lien social « une écoute bienveillante » dans une relation de confiance. Nous avons fait de même avec nos partenaires pour maintenir les projets des candidats déjà engagés dans le retour à l'emploi. Toujours solidaire malgré tout.

En dépit des mesures contraignantes, nous avons repris nos activités aménagées dès septembre (Atelier d'expression et réentraînement cognitif) avec une organisation remarquable des équipes. La dynamique de groupe à démarrer avec quatre personnes car les bénéficiaires étaient en demande de reprise de groupe et du « besoin de tisser du lien social nécessaire à l'être humain ». Nous restons avec les mêmes objectifs de retrouver une confiance en soi, et une dynamique en adéquation avec le projet professionnel et ainsi faciliter l'insertion professionnelle en milieu protégé du bénéficiaire et son adhésion à celle-ci.

Les équipes soignantes ont été un appui inestimable lors du confinement, car pour certains bénéficiaires le confinement à été très pénible.

Notre contact privilégié est l'équipe technique de la MDPH 94, particulièrement Madame LAURENT référente de SHERPA, à qui nous adressons pour chaque bénéficiaire un rapport de situation par mail informant de l'aboutissement du projet d'insertion : intégration, poursuite des soins, abandon ou annulation. Nous lui faisons également part de la procédure de mise en situation professionnelle en ESAT, de la convention de stage MISPE, des demandes de renouvellement de notification de décision, ou d'un dossier resté sans réponse.

Malgré cela, nous avons réussi à traiter 24 bénéficiaires de l'accompagnement SHERPA dans différents domaines dont 15 ont retrouvé le chemin de l'emploi :

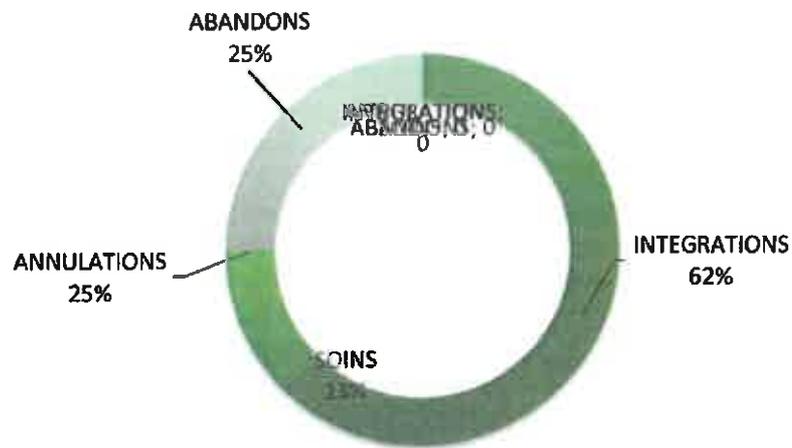
- 1 personne comme chauffeur livreur à l'Esat COLIBRI
- 1 personne en Bureautique à l'Esat VIALA -BASTILLE,
- 7 personnes dans la restauration : Esat SANTEUIL, Esat AFASER et Esat ANRH
- 2 personnes en espaces verts à l'Esat Alter Ego et Esat AFASER
- 2 personnes à l'entretien des locaux à l'Esat Maurice LEGROS.
- 1 personne dans le Prêt-à-porter à l'Esat Hors les Murs de Paris
- 1 personne comme Magasinier à l'Esat Hors les Murs de Paris

21 % ont été préconisés (en accord avec le secteur médical CMP) pour la poursuite de soins en Hôpital de Jour CATTP et Atelier Thérapeutique ATRT et GEM, nécessitant des étapes de remobilisation, facteurs d'allongement de la durée de notre service.

25 % ont abandonné pour diverses raisons, mais notamment pour la difficulté à se déplacer et maintenir un rythme soutenu au cours des stages.

25% des annulations malgré plusieurs relances, ils ne sont jamais venus aux rendez-vous proposés.

Détails des fermetures



II. Perspectives 2020

1. Suivi de la démarche qualité

- Plan d'amélioration du service POS de GENTILLY doit permettre de continuer les campagnes d'information permettant aux personnes concernées, aux familles, aux partenaires de connaître les dispositifs d'une part de la pré-orientation Spécialisée mais aussi de les informer de leurs droits et des dispositifs existants. Ainsi, diffuser l'information auprès des personnes, de leur famille et des professionnels constitue un premier objectif. Le centre Alexandre DUMAS via l'organisation de réunions d'informations collectives en direction des partenaires et de réunions Pré-CDAPH contribue à l'action de diffuser une information à la fois la plus précise possible et le plus large possible. A ces réunions peuvent assister toute personne concernée par les questions de son insertion et du handicap psychique.
- Une réponse pouvant aider les CDAPH sur la décision de l'orientation de la personne. La finalité du dispositif de Pré-Orienté Spécialisée est d'aider les MDPH via les commissions décisionnaires (CDAPH), réunies en équipes techniques, à prendre une décision concernant le projet socioprofessionnel du bénéficiaire de la mesure. Ainsi, nous accueillons un public en situation de handicap psychique, venant de tous les départements de l'île de France et concourons à accompagner le changement et l'entrée dans un processus par l'orientation.
- Difficulté pour la personne d'être dans un parcours sans embûche avec une continuité du stage jusqu'à la fin du stage de pré-orientation -"la situation des personnes souffrant des troubles psychiques est abordée par le biais de la discontinuité des parcours de prise en charge « La complexité du parcours de la personne handicapée (du diagnostic du handicap à la multiplicité des prises en charge adaptées) ou de la personne confrontée à des difficultés spécifiques (des ruptures de prise en charge renforcée par des difficultés d'accès à l'hébergement ou des personnes souffrant de comorbidités somatiques et psychiatriques complexes) engendre encore trop souvent des ruptures néfastes dans la prise en charge » nécessitant une meilleure coordination entre les différents acteurs notamment du sanitaire et du médico-social. Les équipes du centre Alexandre DUMAS invitent régulièrement les équipes de soins et des services médico-sociales afin de faire connaître les dispositifs et d'éviter des ruptures de parcours. Également, le centre a proposé un service en aval de la pré-orientation pour des futurs stagiaires qui souhaitent travailler sur leurs projets professionnels et pour lequel un temps de réadaptation psycho-social est nécessaire avant une entrée à temps plein. Cette modulation sur 3 mois, permettra des ruptures de parcours.
- Dans le cadre de la formation pour la réactualisation des connaissances du personnel, et en fonction des pathologies des personnes accompagnées, l'établissement a mis en place des formations collectives (ex : addictologie, psychopathologie ...). L'axe d'amélioration qui a été porté sur l'évaluation externe en 2017 est de prolonger et développer le travail de réflexion et de diffusion des connaissances sur la souffrance psychique.
- Un des points d'amélioration et/ou de poursuite de la participation des stagiaires en lien avec le Conseil à la Vie Sociale, nous avons organisé deux réunions sur l'année 2019.
- Une réunion d'information et d'échange sur le Revenu Unique d'Activité a permis aux stagiaires

de s'exprimer et de participer à la plate-forme du gouvernement pour exprimer leurs avis.

FORMATIONS 2020 :

PERSONNEL CONCERNE	INTITULES DES STAGES ET ORGANISMES DE FORMATION	DUREE en heures
Formatrices, psychiatre, cheffe de service	Psychopathologie	9
Equipe pédagogique	Analyse des pratiques	44

Conclusion et perspectives

Nous entamons la 3^{ème} année sur l'évaluation des différentes mesures mises en place afin d'améliorer notre prise en charge et de répondre au plus près la population que nous accueillons. La priorité pour les stagiaires est de pouvoir continuer à progresser dans leurs recherches d'élaboration d'orientation vers un projet d'insertion professionnel qui s'inscrit dans leur projet de vie dans la cité.

Pour les perspectives à venir, est de confirmer et de développer des partenariats avec les ESAT afin que les stagiaires qui souhaitent candidater puissent effectuer des stages.

Compte tenu, des difficultés que l'établissement peut avoir pour orienter les stagiaires vers des CRP en lien avec leurs projets professionnels, nous souhaitons dans le cadre du projet permettre de simplifier la procédure des MDPH pour l'entrée en formation en ayant pas d'obligation que le stagiaire puisse refaire une demande de dossier administrative pour une entrée en établissement ESMS.

2. Actualisation du Projet d'Établissement en lien avec le projet Associatif

Une prise en charge individualisée et inscrit dans la citoyenneté :

Notre principe de base en lien avec le projet associatif a accordé une place unique et centrale à de la personne dans son accompagnement individuel à travers les actions du CPOS Alexandre Dumas. De ce fait d'inscrire les personnes dans la vie sociale afin d'accéder à tous ces droits.

Le centre Alexandre DUMAS par sa richesse de ses dispositifs (CPOS, SHERPA, Emploi Accompagné, Prestations d'Appuis Spécifiques) travaille en commun la question de l'orientation avec la précaution d'éviter des ruptures de parcours des personnes accompagnées.

Le savoir-faire sur la question de l'orientation a permis aux équipes de réfléchir également sur un projet d'ouverture d'un CPOS TSA jeunes 16-25 ans dans le Val de Marne. Afin d'éviter les ruptures de parcours, le centre Alexandre DUMAS en réflexion avec les personnes accueillies souhaitent mettre en œuvre un projet en amont et en aval de la pré-orientation suite aux recommandations de l'évaluation externe : Mettre en œuvre un service d'accueil en amont de pré orientation, pour éviter ces ruptures de parcours.

Nous proposons dans une période qui précède le stage à plein temps, une séquence de situations qui se rapprochent de l'expérience du stage pour permettre au futur stagiaire comme à l'équipe qui l'accueille d'identifier et de préciser ses besoins, puis de se donner les moyens d'y répondre pour favoriser un stage de bonne qualité.

Les besoins constatés étant différents d'une personne à l'autre en fonction de son état de santé et des étapes de réadaptation qu'elle a parcourues, nous choisissons autant que possible, de proposer un dispositif individualisé.

L'évolution d'une personne ayant besoin de soins psychiatrique n'est jamais linéaire et un parcours type « du soin à l'insertion » n'existe que sur le papier. Il est nécessaire de prendre en compte la singularité de l'évolution d'une personne plutôt que de contribuer à ce qu'elle vit déjà comme une rupture de la continuité de son existence, par une réponse « en miroir » liée à une organisation trop cloisonnée de l'offre.

En termes d'orientation professionnelle, tout se passe comme si celle d'une personne en situation de handicap dépendait principalement de la disponibilité d'une offre connue par le psychiatre traitant.

Il nous faut procéder autrement : La construction de stratégies d'insertion individualisées pertinentes ne peut se faire que dans le cadre d'une co-construction entre les professionnels des différents champs, les usagers et leur entourage.

Mettre en place des conventions entre structures pour fluidifier les liens entre les professionnels des soins et ceux du Centre de Pré Orientation Spécialisé et favoriser l'engagement des partenaires de soins dans l'accompagnement de leurs patients lorsqu'ils s'inscrivent dans la vie professionnelle et non seulement au moment des crises.

Afin de répondre aux manques de Centres de Pré Orientation Spécialisé accueillant des personnes vivant avec des troubles psychiques, les équipes d'Alexandre DUMAS accueillent et forment d'autres équipes médico-sociales. Ainsi, les professionnels d'établissements qui souhaitent ouvrir des places de Pré Orientation pour des personnes vivant avec des troubles psychiques sont reçus en stage d'immersion en

fonction de leurs besoins et rencontrent les stagiaires, l'équipe pédagogique et le médecin psychiatre pour prendre connaissance des modalités d'accueil et d'accompagnement au Centre Alexandre DUMAS.

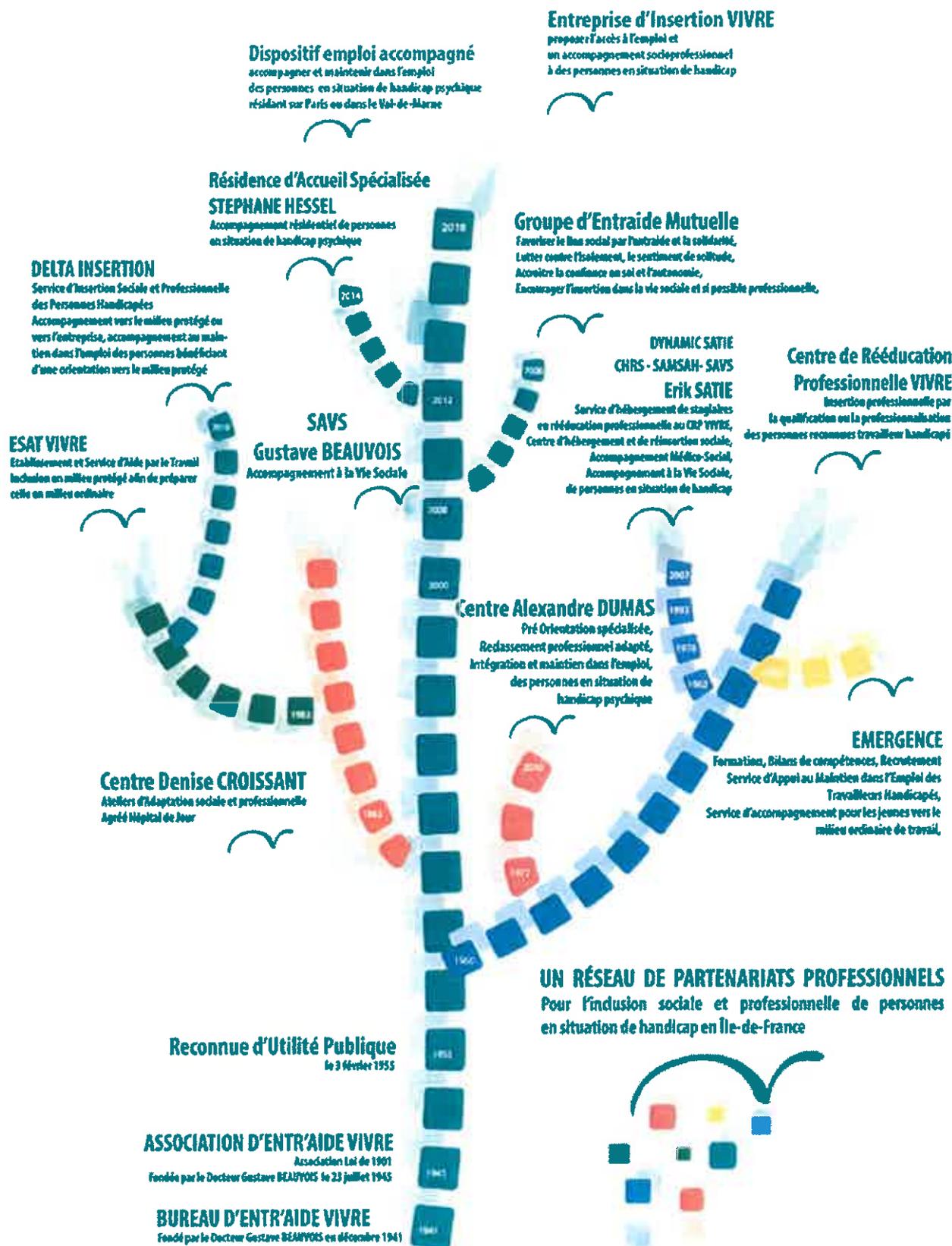
Un des enjeux du centre Alexandre DUMAS serait de rassembler les deux établissements de GENTILLY et de PARIS.

Actuellement, les deux établissements ont en commun l'équipe d'encadrement (directrice et cheffe de service) et le médecin psychiatre et surtout le même projet d'établissement.

Les deux équipes se réunissent pour des formations en communs et des réunions de travail trimestrielles, les valeurs et les fonctionnements des deux services étant semblables. La mise en œuvre d'évènements (semaine du handicap, fêtes de fin d'année...) est partagée avec les stagiaires des deux services.

Lors des admissions, la cheffe de service peut décider en accord avec la personne accompagnée le lieu de son stage dans l'un ou l'autre des deux centres pour respecter l'organisation de sa vie.

Avec cette mutualisation, les stagiaires pourraient bénéficier plus largement des compétences des professionnels des deux centres en fonction de leurs besoins et de l'évolution de leur projet, ainsi que des activités telles que les sorties culturelles organisées dans les deux lieux.



ANNEXE

Chers stagiaires,

Pour faire face à l'épidémie de covid19, le gouvernement a pris des mesures limitant les contacts et les activités.

Depuis 3 semaines vous ne pouvez plus venir au Centre Alexandre Dumas ; les formatrices vous accompagnent à distance en utilisant le réseau internet et le téléphone.

Pour pouvoir adapter au mieux nos propositions, nous avons besoin de savoir comment vous accueillez cette organisation aussi nouvelle pour nous que pour vous.

Nous vous proposons donc un temps « Réunion stagiaire/ Groupe santé-insertion » à distance pour pouvoir échanger avec vous.

Merci de nous donner votre avis en répondant à ces questions :
Vos commentaires sont bienvenus

L'équipe du Centre Alexandre Dumas

La communication :

Le mode de communication utilisé (mail, téléphone) vous paraît-il satisfaisant pendant cette période ?

.....
.....

Le rythme et les activités :

Les formatrices vous proposent un planning avec des activités chaque jour :

- Est-ce qu'il est important pour vous d'avoir un planning d'activités pour la semaine ?

.....
.....

Est-ce que la quantité des activités proposées vous convient ?

.....
.....

- Avez-vous pu trouver un rythme de travail régulier ?

.....
.....

- Est-ce que les contenus proposés sont adaptés pour vous dans la situation actuelle ?

ATELIER PROJET

.....
.....

TRAVAUX MANUELS ET ARTS PLASTIQUES

.....
.....

EXPRESSION ECRITE ET ORALE

.....
.....

ARL

.....
.....

ÉCRITURE

.....
.....

SORTIES CULTURELLES

.....
.....

- Avez-vous des suggestions à faire quant aux exercices ou contenus proposés ?

.....
.....
.....

- Avez-vous des propositions à faire pour nous aider à vous aider?

.....
.....
.....

Votre santé depuis le début du confinement

- Avez-vous des signes qui vous inquiètent pour votre santé, pour votre équilibre psychologique ?

.....
.....

- Si oui, avez-vous pu en parler à votre médecin ? à un proche ? à un soignant ?

.....
.....

- Avez-vous besoin d'aide ? si oui, sur quel point ? Comment pourrions-nous vous aider ?

.....
.....
.....

- Avez-vous trouvé des activités, des astuces qui vous aident à vous sentir bien, à passer le temps, dont vous pourriez faire profiter vos collègues ?

.....
.....
.....

Chers stagiaires,

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire que nous vous avons envoyé le 7 avril et nous vous en remercions.

Vos réponses vont nous aider à mieux adapter nos propositions dans la situation actuelle.

Certains d'entre vous n'ont pas répondu ; quelle qu'en soit la raison, nous nous préoccupons aussi de vous. Rappelez-vous, tous qu'il n'est jamais trop tard pour transmettre à votre formatrice référente vos idées et vos difficultés.

Voici un récapitulatif de vos réponses avec nos commentaires :

La communication :			
Le mode de communication utilisé (mail, téléphone) vous paraît-il satisfaisant ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
14	11 ■■■■■■■■■■■■■■■	3 ■■■	0
Globalement vous êtes parvenu à garder le lien avec votre formatrice et les activités proposées, même si pour certains d'entre vous les conditions matérielles de communication rendent cela plus difficile.			
Le rythme et les activités :			
Est-il important pour vous d'avoir un planning d'activités pour la semaine ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
18	16 ■■■■■■■■■■■■■■■■■	1 ■	1 ■
Est-ce que le rythme des propositions -la quantité d'activités- vous convient ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
16	11 ■■■■■■■■■■■■■■■	3 ■■■	2 ■■
Avez-vous pu trouver un rythme de travail régulier ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
18	9 ■■■■■■■■■■■	3 ■■■	6 ■■■■■■■
Nous allons continuer à vous proposer un planning régulier d'activité, ce que la majorité d'entre vous a apprécié. Ce planning aide certains à organiser leur temps pendant cette période d'isolement social. Ne vous inquiétez pas si vous n'avez pas pu trouver un rythme de travail régulier, c'est difficile quand on est seul. Vous serez mieux soutenu dans votre rythme lorsque vous reviendrez au Centre, par le programme de chaque jour, l'accompagnement des formatrices et les liens directs avec vos collègues de groupe. Même si vous ne travaillez pas régulièrement pendant cette période, essayez de garder un rythme de sommeil compatible avec une vie sociale organisée, cela rendra votre retour au Centre plus facile.			
Les contenus proposés en Atelier Projet sont-ils adaptés pour vous ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
12	5 ■■■■■	2 ■■	5 ■■■■■
Les contenus proposés en Travaux Manuels et Arts Plastiques sont-ils adaptés pour vous ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »

15	4 ■ ■ ■ ■	4 ■ ■ ■ ■	7 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Les contenus proposés en Expression Ecrite et Orale sont-ils adaptés pour vous?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
14	8 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	4 ■ ■ ■ ■	2 ■ ■
Les contenus proposés en Méthodologie sont-ils adaptés pour vous?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
13	6 ■ ■ ■ ■ ■ ■	4 ■ ■ ■ ■	3 ■ ■ ■
Les contenus proposés en Atelier d'Ecriture sont-ils adaptés pour vous?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
13	11 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	1 ■	1 ■
Les contenus proposés en Atelier de Raisonnement Logique sont-ils adaptés pour vous?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
12	8 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	2 ■ ■	2 ■ ■
Les contenus proposés pour les Sorties Culturelles sont-ils adaptés pour vous?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
16	6 ■ ■ ■ ■ ■ ■	5 ■ ■ ■ ■ ■	5 ■ ■ ■ ■ ■
<p>Nous vous enverrons nos propositions de travail par e-mails avec une copie dans le corps du texte des éventuelles pièces jointes et nous nous efforcerons de vous donner les consignes les plus claires et les plus concises possibles.</p> <p>Dans les circonstances actuelles, il peut vous être difficile de participer à l'Atelier de Travaux Manuels et d'Arts Plastiques. Les formatrices peuvent vous accompagner par téléphone pour vous aider à vous saisir de leurs propositions de travail.</p> <p>Encore une fois, n'hésitez jamais à demander à une formatrice des précisions et des explications.</p>			

Votre santé depuis le début du confinement			
Avez-vous des signes qui vous inquiètent pour votre santé, pour votre équilibre psychologique ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
12	6 ■ ■ ■ ■ ■ ■	1 ■	5 ■ ■ ■ ■ ■
Si oui, avez-vous pu en parler ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »
8	7 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	0	1 ■
<p>Certains d'entre vous témoignent de la difficulté à garder un équilibre de santé psychologique dans ce moment inhabituel pour tout le monde, n'hésitez pas à les évoquer avec votre formatrice référente qui pourra vous proposer d'avoir un rendez-vous pour un entretien téléphonique avec le Docteur Ichou.</p>			
Avez vous trouvé des activités, des astuces qui vous aident à vous sentir bien ?			
Nombre de réponses	« plutôt oui »	« ni oui, ni non »	« plutôt non »

